

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS DES CHÂTEAUX

La mise en place d'un PAT à l'échelle du Pays des Châteaux est relativement récente. Un diagnostic de l'agriculture et de l'alimentation a d'abord été réalisé au cours de l'été 2018, suivi en 2019 par deux Forums de l'alimentation. Ces temps d'échanges avec les acteurs locaux ont permis de mettre en évidence plusieurs grands enjeux en matière de foncier agricole, de filière alimentaire locale, d'environnement, de santé, d'accessibilité sociale, de culture. Une cinquantaine d'actions ont ensuite été identifiées en fin d'année 2019, dans le but d'engager le territoire vers une alimentation plus locale et durable.
<https://www.paysdeschateaux.fr/actions-du-pays/projet-alimentaire-territorial/>

LE CONSEIL LOCAL DE L'ALIMENTATION (CLA)

L'alimentation est un sujet complexe et transversal. Si aucune collectivité ni aucun partenaire ne possède à lui seul la clé, tous ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire de territoire. Le CLA répond à cet enjeu de fragmentation de la compétence. Les structures qui y sont représentées sont toutes compétentes localement dans leur domaine. Elles sont donc en capacité d'éclairer sur des besoins du territoire, de mettre en avant certaines opportunités, d'alerter sur certaines contraintes.

Des « Ateliers Gourmands », réunissant près de 70 acteurs locaux, ont permis fin 2019 de co construire le plan d'action et la Charte du CLA. Cette Charte a pour objet de clarifier le rôle de l'instance (initier, conseiller, informer, accompagner) et son fonctionnement (organisation et fréquence des réunions, animation, communication, etc.).

FACTEURS DE REUSSITE

- Rendre les membres du CLA acteurs du changement (rédaction de la Charte)
- Rencontrer les acteurs locaux en bilatéral pour sensibiliser/informer sur le PAT et le CLA
- S'adapter aux contraintes de chacun
- Apporter une ambiance conviviale et valoriser les participants (Respect de chacun, répartition de la parole)

POINTS DE VIGILANCE

- Réunir régulièrement le CLA – Maintenir une dynamique de travail
- Ne pas faire de la gouvernance une instance contraignante
- Intégrer les acteurs à chaque temps fort de la stratégie
- Être clair sur le rôle donné au CLA et à l'animateur



Indicateurs

**Taux de présence des acteurs
aux réunions du CLA**

**Reconnaissance de la démarche
du local au national**

Contact : Camille CHAUVET – alimentation@paysdeschateaux.fr